

PRÉSIDENTIELLE 2017

À NOUS DE DÉCIDER

25
03
17

9H
18H30



L'USINE - SAINT-DENIS

L'USINE - SAINT-DENIS

LES PROPOSITIONS
DES CANDIDATS
POUR L'ÉCOLE

PREMIÈRE INTERVENTION

BENOÎT HAMON

Je suis très heureux de vous retrouver, je voulais directement venir m'adresser à vous. Je ne trouve pas cet exercice secondaire. Tout d'abord parce que vous êtes la FCPE. Le bilan de ce quinquennat vous doit beaucoup, notamment sur une réforme qui fait l'objet de beaucoup de critiques et dont j'ai cru comprendre qu'elle serait remise en cause par une majorité de candidats à la présidentielle, s'il parvenait à être élu à cette charge suprême : c'est-à-dire la réforme des rythmes scolaires.

Ils veulent renvoyer aujourd'hui le temps scolaire soit à la liberté des communes soit en rallongeant les journées. En tous cas, remettre en cause le principe de cette réforme à laquelle je reste attaché et que je renforcerai par des moyens supplémentaires avec les fonds qui sont censés soutenir les collectivités en matière d'activités périscolaires.

Je voulais commencer par saluer le bilan qui a été le vôtre. Mon passage fut bref à l'Education nationale mais il n'en a pas été pour autant absent de leçon sur le rôle des associations de parents d'élèves. Je me souviens d'un dialogue franc, notamment sur la mise en œuvre de la réforme des rythmes. Je voudrais saluer le travail que vous avez fait, la place que vous avez eue dans le travail d'élaboration de la loi sur l'école de la République et pour que soit inscrit le principe de la coéducation. Cela vient d'un travail patient, militant mais aussi bénévole. Je voulais commencer par ce salut fraternel et amical.



Je ne suis pas un pessimiste de l'école. Ici se succéderont beaucoup d'intervenants qui vous diront, et ils ont quelques raisons de le dire au moins factuellement, que l'école va mal. Mais je crois qu'il est indispensable aujourd'hui de nous tourner résolument vers l'avenir et de regarder de manière optimiste de quelle façon nous pouvons améliorer le fonctionnement de l'école.

”

**C'EST LE RÔLE DE L'ÉCOLE
ET DE LA RÉPUBLIQUE QUE
DE FAIRE DES ÉGAUX**

Sur un objectif majeur d'abord. Comme le disait Gambetta, si la démocratie proclame des égaux, il lui revient de faire des égaux. C'est le rôle de l'école et de la République que de faire des égaux par rapport à une situation qui demeure préoccupante, inquiétante : la reproduction sociale dans l'école de la République. Le fait que les iné-

galités qui sont celles de la société sont soulignées par l'école de la République. Il y a eu des résultats indéniables en termes de lutte contre le décrochage scolaire. Nous avons amélioré les résultats de 20% mais cela reste très en deçà de ce qu'il faudrait faire et très en deçà des classements dont nous souhaiterions sortir du bas du classement que nous occupons. Ceux de PISA montrent que l'école française reste celle où les inégalités se reproduisent le plus.

Mais faut-il pour autant être pessimiste, inquiet, décliniste quand on pense à l'école ? D'abord, je veux me reposer sur le bilan de ce quinquennat et me projeter à partir de ce bilan vers l'avenir. Pas pour dire que tout mérite d'être sanctuarisé. Au contraire, on peut réévaluer, améliorer et il y a beaucoup de domaines dans lesquels c'est possible. Mais nous avons rompu avec ce principe que certains défendent : on peut faire mieux d'école avec moins d'enseignants. Il fallait au contraire recruter des enseignants, rendre la carrière plus attractive, diminuer progressivement le nombre d'élèves par classe – je ferai des propositions dans ce domaine –, alléger la journée des enfants à l'école, en lien avec une refonte des programmes du primaire pour que le niveau de ces enfants s'améliore, notamment en français et en mathématiques.



DIMINUER PROGRESSIVEMENT LE NOMBRE D'ÉLÈVES PAR CLASSE

Nous verrons très vite ce que seront les évaluations sur l'évolution du niveau des élèves. Les informations que j'ai vout plutôt dans le bon sens.

Mais nos objectifs étaient ceux-là : poser les bases d'une école qui soit bienveillante parce qu'elle se consacre aux élèves. Elle pense la pédagogie en fonction des besoins des élèves, elle valorise le travail collectif et en petits groupes. Elle fait en sorte qu'au primaire, on puisse aujourd'hui avoir des chances de pouvoir s'épanouir et réussir. Dès les premières années à l'école, les journées trop longues et les fortes inégalités pèsent sur le destin scolaire des enfants. Nous avons essayé de rompre avec cette malédiction selon laquelle, dès le CM2, le destin scolaire, donc le destin social bien souvent, était quasiment figé. Ce travail, il est long, patient mais il a été commencé et j'entends bien m'appuyer dessus et le poursuivre si je suis élu président de la République.

Mon premier objectif sera de m'attaquer aux classes surchargées. Là encore, toutes les études le montrent et l'observation de chaque parent est capable de l'indiquer aussi – pas besoin d'avoir de longs rapports de l'inspection générale pour le savoir – il y a un lien direct entre la réussite des élèves et le nombre d'élèves par classe. J'ai pris un engagement, il est clair. Pour le cycle 2, CP, CE1, CE2, il n'y aura pas plus de 25 élèves par classe sur tout le territoire. Pour ce qui concerne les territoires ruraux, défavorisés, l'Outre-mer et l'éducation prioritaire, pas plus de 20 élèves par classe. Cet objectif vise à sortir de ces moyennes qui ne disent rien, tant en termes d'évaluation des élèves, qu'en termes de statistiques. Les moyennes ne disent pas grand chose puisque aujourd'hui, la moyenne est de 23 élèves par classe en primaire mais on se retrouve avec des classes à 32, 33 et parfois des classes à 15. Alors, sortons des moyennes, fixons nous un plafond, pas plus de 25 élèves

par classe, ce qui amènerait un groupe scolaire, si un élève de plus est inscrit, à revoir la répartition par classe, pour ne jamais franchir le seuil des 25 ou de 20 selon le territoire où on est.

Je souhaite m'attaquer à cela parce que, là encore pour les enfants issus des familles les plus modestes, ceux qui n'ont pas le capital social, culturel, économique comme disait Bourdieu, ces conditions d'études sont absolument décisives pour avoir toutes les chances de réussir et pour garantir que l'école de la République cherche à faire des égaux et pas seulement à les proclamer.

Deuxième objectif après les classes surchargées : remplacer les professeurs absents. Combien de fois sommes-nous confrontés à cette réalité, à l'école, au collège, où il manque un professeur longtemps, où le remplacement ne se fait pas. Là encore je souhaite consacrer des moyens supplémentaires pour faire en sorte qu'il n'y ait plus ces situations de non remplacement, en dehors des temps d'absence courts où on ne pourra pas garantir de retrouver systématiquement un professeur. Je veux donner les moyens pour étoffer les brigades de remplacement pour que l'on garantisse une réponse aux élèves, aux parents, dès qu'il y a une longue absence d'un professeur. L'ensemble de ce programme qui concerne les classes surchargées comme les brigades de remplacement signifie le recrutement de 22 000 enseignants supplémentaires.

Je veux aussi m'attacher à faire en sorte que demain, toujours avec cet objectif de lutter contre les inégalités, il y est davantage de mixité sociale et donc de mixité scolaire. Pour ce faire, il me semble qu'il n'est plus possible de raisonner à carte scolaire constante, sauf à accepter que dans des bassins de recrutement homogène sur le plan social,

on fasse venir des élèves d'autres bassins de vie. Je veux donc élargir les bassins de recrutement pour qu'il y ait la possibilité dans chacun de ces bassins de recrutement pour le rectorat, pour l'inspection d'académie de recruter les élèves de telle manière que chaque collège soit mixte socialement. Puisque les bassins de recrutement seront plus larges, cela suppose aussi qu'il y ait davantage de vœux possibles pour les parents d'une part et un objectif de mixité sociale d'autre part. Tant qu'il y aura l'enseignement privé à côté de l'enseignement public, l'objectif de la mixité sociale sera d'autant plus difficile à atteindre que le dialogue n'existe pas entre le privé et le public.



JE CRÉERAI EN PRIMAIRE UN SERVICE PUBLIC DE L'AIDE AUX DEVOIRS

Pour atteindre cet objectif de mixité, j'ai annoncé que j'engagerai un dialogue avec l'enseignement privé qui concourt au service public d'éducation, de façon à ce qu'il se fixe lui aussi, en lien avec l'école publique, des objectifs de mixité sociale et éviter ainsi les stratégies de contournement. Allier mixité scolaire et mixité sociale, même si aux yeux de certains parents, c'est contre intuitif, c'est une garantie de la réussite de tous.

Toujours pour lutter contre les inégalités, je créerai en primaire un service de l'aide aux devoirs, même si nous savons que les devoirs n'existent pas mais il y a quand même les leçons qui sont faites à la maison. Je veux qu'il y ait un service public parce que je crois que l'école doit être son propre recours. Quand

il y a des difficultés dans la classe, il ne faut se reposer sur la capacité des seules familles à pouvoir compenser les difficultés rencontrées par les élèves. C'est pour cela que je financerai par volontariat des heures supplémentaires, un service public de soutien scolaire.

L'objectif est d'inscrire ce service public dans le temps de l'élève à l'école et dans le continuum avec la classe pour permettre à chaque élève de pouvoir, s'il en ressent le besoin, bénéficier du soutien scolaire nécessaire à la maîtrise des apprentissages fondamentaux.



QUI PEUT PENSER QU'UNE MOYENNE DE PLUSIEURS NOTES DIT QUELQUE CHOSE DES COMPÉTENCES ACQUISES PAR UN ÉLÈVE ?

Je réouvrirai la question de l'évaluation. Je regrette que sur ce sujet, nous n'ayons pas davantage avancé. L'évaluation concourt aujourd'hui à l'échec qu'est celui de l'Éducation nationale, en classant, en hiérarchisant les élèves notamment au collège selon leurs notes. Je considère aujourd'hui que le système d'évaluation, dès lors qu'il se fonde sur la note, n'est pas au service des apprentissages. D'ailleurs, qui peut penser qu'une moyenne de plusieurs notes dit quelque chose des compétences, des capacités, des connaissances acquises par un élève et de celles qui lui restent à acquérir.

Je pense que nous devons continuer à avancer vers une évaluation bienveillante, ce qui ne veut pas dire laxiste. Quand on dit bienveillant aujourd'hui, on pense qu'on est laxiste. L'objectif, c'est que demain un élève comprenne ce qu'on attend de lui, les progrès qu'il a réalisés et

les progrès qui restent à réaliser, les connaissances et compétences qu'il a acquises et celles qui lui restent encore à acquérir. Ce sera un chantier que j'ouvrirai en parallèle des objectifs en matière de lutte contre les inégalités.

Un dernier mot sur les professeurs. Je souhaite que l'accent soit mis sur la formation continue par la création de modules de 3, 5 et 10 jours pour les enseignants. Ces modules leur permettront d'acquérir les ressources pédagogiques nécessaires pour faire évoluer leurs enseignements, de s'adapter aux besoins qui sont ceux des élèves, de mettre à jour leurs connaissances sur des disciplines qui évoluent extrêmement rapidement. Je souhaite que cette formation continue soit accompagnée par un programme de recrutement supplémentaire puisque les enseignants qui seront en formation, ne seront pas devant les élèves. Cela suppose le recrutement de 15 000 enseignants supplémentaires qui se rajouteront aux 20 000 précédents.

Enfin, je souhaite que la prime qui est perçue par les enseignants du premier et du second degré soit doublée pour valoriser les carrières des enseignants. Les rémunérations distinguent les enseignants français au niveau international en termes de rémunération comme étant moins bien payés que leurs collègues du reste de l'Europe.

Je terminerai par les parents d'élèves. Trois points sur lesquels je souhaite affirmer le rôle des parents :

- Le dialogue permanent qui est le leur avec le chef d'établissement, les enseignants, dans une invitation qui repose moins sur la décision des enseignants de convoquer les parents que sur le fait que nous inscrivons une culture du dialogue parent-enseignant dans l'école.
- D'autre part, en les inscrivant

davantage dans la question de l'orientation, notamment en fin de 3^e car c'est un moment charnière pour lequel nous avons besoin de pacifier la relation parents-collège et parents-enseignants.

- En revoyant les conditions particulières de financement, des dons qui peuvent être faits aux associations de parents d'élèves. Je sais que les crédits d'impôt ne bénéficient qu'à ceux qui payent de l'impôt. Les familles modestes qui voudraient donner sont moins encouragées à donner que celles qui ont davantage d'argent. Je m'engagerai à revoir la fiscalité dans ce domaine-là pour permettre à toutes les familles de pouvoir donner aux fédérations de parents d'élèves.

Jean Zay disait, dans une conception de l'école sanctuaire qui n'est pas tout à fait la mienne mais sa phrase me paraît juste, que l'école doit être un lieu inviolable, à l'abri des querelles des personnes. On le voit aujourd'hui comme on le voit avec ce qui s'est passé durant les cinq dernières années : il est difficile de mettre l'école à l'abri des querelles des adultes.

La réforme des rythmes éducatifs est au cœur de cela. Qui ne voit pas aujourd'hui que nous voulons imposer nos rythmes à nos enfants. Qui ne voit pas que quand nous disons que nos enfants sont toujours fatigués aujourd'hui, malgré les neuf demi-journées, c'est parce que nous



QUELLE JEUNESSE VOULONS-NOUS LAISSER À NOTRE PLANÈTE ?

n'avons rien changé à nos propres rythmes. Comme les enfants restent à l'école sur une amplitude longue (classe et activités périscolaires), il y a dans certaines classes autant de fatigue, voire de fatigue à raison du temps qu'ils passent à l'intérieur de l'école. Mais ce sont nos propres rythmes qui déterminent aujourd'hui les rythmes des enfants. Il y a beaucoup de pays où les rythmes des adultes sont pensés en fonction de ce que doivent être les rythmes des enfants. Ne reprochons pas à l'école de ne pas réussir là où, la société aujourd'hui interdit d'organiser les choses de telle manière que nous puissions alléger les journées des enfants, concentrer les apprentissages dans les moments où ils sont les plus concentrés. Et objectivement, leur donner toutes les chances de s'épanouir.

Aussi bien sur ce sujet que sur la manière dont l'école est instrumentalisée aujourd'hui dans le débat public, il me semble qu'elle est davantage devenue un théâtre de conflit, l'objet des querelles des adultes que le lieu où on se soucie des enfants.

Très jolie phrase de Pierre Rabhi que je laisse à votre méditation en dernière phrase de conclusion et qui me mobilisera tout au long du prochain quinquennat : « Il ne s'agit pas seulement de savoir quelle est la planète que nous laissons à notre jeunesse ; la question centrale est de savoir quelle est la jeunesse que nous laissons à notre planète ». Je pense que ce dont nous allons parler aujourd'hui traite justement de cela : quelle jeunesse française voulons-nous laisser à notre République et notre planète ?



DEUXIÈME INTERVENTION

FRANÇOIS DE RUGY

REPRÉSENTANT EMMANUEL MACRON



Dans le projet d'Emmanuel Macron, il faut souligner l'importance de l'Éducation. Ce n'est pas simplement une figure imposée ou pour la forme, c'est un enjeu qui nous paraît fondamental.

C'est la différence que l'on peut faire entre les progressistes et les conservateurs sur cette question de l'Éducation. Ce qui caractérise les conservateurs, c'est l'idée d'un fatalisme, la fatalité notamment pour les élèves en difficulté, dont ce serait la faute, ou celle de leurs parents. Ce n'est pas notre point de vue. L'éducation est un enjeu à la fois collectif et individuel, c'est préparer l'avenir de la Nation, investir au sens propre comme au sens figuré. Mais c'est aussi l'avenir de chacun et chacune d'entre nous, à commencer par les enfants. L'Éducation nationale, sans se substituer aux parents, accompagne ces passages de l'enfance, à l'adolescence, puis à l'âge adulte. Pour former à des métiers, des emplois, mais

aussi former des citoyens. C'est dans cette logique là que nous nous plaçons. L'école doit être un lieu d'émancipation de tous les déterminismes.

Sur la situation actuelle, nous ne sommes pas dans l'idée de tout casser, ni le système scolaire ni ce qui a été fait pendant ces cinq ans. Nous ne sommes pas non plus dans l'idée que ce serait LA grande réforme. Nous pensons qu'il ne faut pas tomber dans un discours négatif ou décliniste. Il ne faut pas non plus être dans l'autosatisfaction. La ministre de l'Éducation nationale donne parfois l'impression que tout va bien. Quand on voit les données sur l'égalité, on voit bien que l'école les reproduit alors que les Français ont une attente forte vis-à-vis de l'école sur ce sujet.

”

**L'ÉDUCATION,
C'EST PRÉPARER L'AVENIR
DE LA NATION**

Nous proposons de sortir de deux approches : l'approche strictement quantitative, ou l'école ne serait qu'une question de moyens et le débat sur l'école se réduirait à ceux qui veulent en faire plus et ceux qui veulent en faire moins. Nous ne voulons pas en faire moins, nous ne proposons pas de supprimer des postes ou de baisser le budget de l'Éducation nationale. Nous pro-

posons de le maintenir. Mais cela ne suffit pas. Nous défendons une approche qualitative. Il faut regarder les méthodes de travail. Il faut regarder les résultats collectifs mais aussi individuels. Trop d'élèves décrochent ou sortent du système avec peu ou pas de formation. C'est d'abord une question de méthode à partir du moment où l'on a sanctuarisé les moyens.

Notre programme n'est pas un catalogue de mesures. Si Emmanuel Macron est élu, il laissera une autonomie à ses ministres tout en leur fixant des objectifs. Bien sûr, nous avons des propositions qui ont été faites.

Nous proposons sur les rythmes scolaires de maintenir les cinq matinées, tout en laissant aux collectivités plus de souplesse sur l'organisation du reste du temps périscolaire.

“

**VOUS PARLEZ
DE COÉDUCATION,
C'EST LA LOGIQUE DANS
LAQUELLE NOUS
NOUS SITUONS**

Nous proposons un effort particulier vers l'école primaire et notamment en zone d'éducation prioritaire. Nous proposons de diviser par deux le nombre d'élèves par classe en CP et en CE1 en zone d'éducation prioritaire. Sur une question qui vous tient à cœur, les devoirs, nous pensons que si nous voulons que l'école soit un lieu d'émancipation, ce n'est pas aux sociétés privées, qui font payer cher les parents, d'assurer le service de base que sont les devoirs. Nous proposons que ce soit fait à l'école après la classe. Nous proposons également des stages de soutien scolaire de remise à ni-

veau avant la rentrée scolaire pour les élèves dont on aurait identifié un certain nombre de difficultés.

Si on met l'enfant au centre, il faut s'en donner les moyens. Il faut une évaluation individuelle plus précise. Il faut permettre également aux enseignants de s'adapter à chaque élève. Pour le baccalauréat, nous proposons de passer à quatre matières à l'examen, le développement du contrôle continu avec un effort particulier sur l'orientation.

Pour nous, la réforme de l'éducation ne peut être décrétée d'en haut au risque de se fracasser sur le mur des conservatismes et des crispations, soit elle se délite à chaque échelon de l'Éducation nationale. Nous proposons plutôt de faire confiance aux enseignants, de les soutenir, de les accompagner quand ils innovent, quand ils expérimentent, à l'échelle de l'établissement, non pas, sur les programmes ni sur le recrutement, mais sur la pédagogie. Et d'avoir des projets d'établissements développés, en associant les parents d'élèves.

Nous ne voulons pas d'une Éducation nationale qui n'appartienne qu'à l'administration et aux enseignants. Je sais que vous parlez de coéducation, c'est la logique dans laquelle nous nous situons.



TROISIÈME INTERVENTION

PAUL VANNIER

REPRÉSENTANT JEAN-LUC MÉLENCHON

Je vais décrire les grandes orientations de notre projet, celui de la France insoumise et de son candidat Jean-Luc Mélenchon mais avant de détailler nos propositions, je dois m'arrêter un instant sur le contexte dans lequel notre programme se propose de se déployer.

Ce contexte, et sans entrer dans une lecture décliniste, – car l'école remplit sa mission, elle qualifie chaque année des millions d'élèves –, ce contexte, c'est celui d'une école affaiblie, d'une école affaiblie par dix années de politique qui sont caractérisées dans une large mesure par leur continuité, dix années d'austérité qui ont dégradé les conditions d'apprentissage des élèves.

Vous avez vous-mêmes mesuré à plusieurs milliers le nombre de journées de cours non remplacées que nous observons chaque année dans nos écoles, conditions d'apprentissage dégradées aussi par le fait qu'il y a aussi aujourd'hui en moyenne plus d'élèves par classe en primaire, au collège, dans toutes les voies du lycée que sous le quinquennat de Nicolas Sarkozy. Années d'austérité, années d'une litanie de contre-réformes libérales, je parle de la contre réforme Chatel du lycée, de la contre réforme Peillon sur les rythmes scolaires, de la contre réforme Najat Vallaud-Belkacem du collège, qui ont contribué à creuser les inégalités entre les établissements, ce que l'enquête Pisa a récemment souligné.

Années caractérisées enfin par le



triomphe d'une idéologie, celle du socle commun, socle introduit par François Fillon, prolongé par le parti socialiste, qui pour nous est porteur d'une vision minimaliste et utilitariste de l'école. Ce sont donc, de notre point de vue, les finalités de l'école qui sont donc interrogées et là où l'école devrait former des consciences libres et émancipées, elle tend à formater des individus employables et soumis aux exigences du marché.

”

**NOUS VOULONS
REDONNER DU SENS
À L'ÉCOLE**

Nous voulons donc redonner du sens à l'école, nous voulons élever dans un même élan l'homme et la femme, la travailleuse et le travailleur, la citoyenne et le citoyen, nous

voulons permettre l'accomplissement de l'individu dans toutes les dimensions de son existence, tous les élèves sont capables, nous voulons les instruire, les qualifier, nous voulons leur apporter la culture et le savoir, développer leur esprit cri-



AU CŒUR DE NOTRE PROGRAMME ÉDUCATIF : UN PLAN DE GRATUITÉ INTÉGRAL

tique, leur sens créatif.

Je vais donc à présent évoquer les deux grandes dimensions de notre projet éducatif, celui d'une école de l'égalité et d'une école de l'émancipation.

L'école de l'égalité d'abord, c'est celle d'une école gratuite. La gratuité est un principe fondateur de l'obligation scolaire, elle est pourtant gravement mise à mal. Vous avez mesuré la part des familles qui doivent payer pour que leurs enfants puissent accéder au temps périscolaire, vous l'avez mesuré à 40 % à l'école primaire, à 45 % en maternelle dans un contexte où le coût des transports scolaires et des cantines augmente.

Il y a donc au cœur de notre programme éducatif, et au cœur de l'avenir en commun, le programme présidentiel de Jean-Luc Mélenchon, un plan de gratuité intégral : gratuité des manuels scolaires, des sorties scolaires, gratuité des matériels scolaires, des fournitures dans la voie professionnelle, gratuité du périscolaire, gratuité des cantines, proposant des menus issus de l'agriculture biologique et paysanne et en circuit court. La gratuité, c'est la condition de l'égal accès de tous au service public d'éducation.

L'école de l'égalité, c'est aussi l'école de la mixité sociale. Alors que la ségrégation scolaire est plus forte, qu'une logique de l'offre, exacerbée par la mise en concurrence des établissements liée à la territorialisation de l'école, est en œuvre, nous voulons refondre la carte scolaire en y intégrant notamment les établissements privés, pour entraver les logiques de contournement. Afin de garantir la mixité au sein des établissements, nous veillerons également à la répartition des options au collège et au lycée sur plusieurs classes.

Enfin, à propos de l'éducation prioritaire, nous mènerons une politique d'allocation des moyens qui vise à répondre aux besoins éducatifs, une politique émancipée des impératifs comptables qui ont dirigé la réforme de 2014, une réforme menée à périmètre constant alors que les besoins n'ont jamais été aussi importants. Un récent rapport de l'inspection générale de l'Éducation nationale mesure notamment à 1,2 million le nombre d'élèves frappés par la pauvreté dans le système scolaire.

L'école de l'égalité, c'est une école intégralement républicaine, qui garantit le même traitement à l'ensemble des élèves. Pour cela, nous voulons renforcer le cadre national d'organisation du service public, caractère national des programmes, des horaires, des statuts des enseignants, des diplômes. A cette fin, nous abrogerons les dispositifs qui conduisent à la balkanisation du service public d'éducation, la contre réforme Chatel du lycée, le décret Peillon sur les rythmes scolaires, les dispositifs de régionalisation de la carte de la formation professionnelle et la contre réforme du collège.

L'école de l'égalité, c'est une école inclusive. Nous engagerons un plan de titularisation et de formation des AVS, et nous augmenterons le

nombre d'enseignants référents pour la scolarisation des enfants handicapés.

L'école de l'égalité, c'est enfin celle qui prend pour point de référence l'élève qui n'a que l'école pour apprendre. A cet élève, nous voulons tout lui apporter, et notamment la culture. Il y a là un enjeu fondamental, car beaucoup d'élèves sont éloignés sur le plan culturel des codes de l'institution scolaire et c'est pour nous une priorité. Pour ce faire, dans le premier degré, nous reviendrons sur la réforme des rythmes scolaires, et nous proposerons à tous les élèves de notre pays d'accéder à des enseignements artistiques et sportifs de qualité dispensés par des enseignants, recrutés sur concours. Ce modèle existe, dans certaines collectivités territoriales. Il existe notamment à Paris, le corps des professeurs de la ville de Paris, nous proposerons de l'étendre à l'ensemble du pays. Nous ne pouvons en effet nous satisfaire ni des garderies ni des ateliers périscolaires payants.

Dans le second degré, nous allons créer dans chaque établissement, dans chaque collège, chaque lycée, une association culturelle sur le modèle des associations sportives avec des enseignants déchargés en vue de leur animation. Nous allons élargir le corps des professeurs d'éducation socioculturelle, un corps qui existe dans l'enseignement agricole, qui est chargé d'animer la vie culturelle des établissements, de faire venir des troupes de théâtre, de faire venir des groupes de musique, de projeter des films dans les établissements, ce corps, nous allons l'élargir à l'ensemble des établissements qui disposent d'un internat et des établissements de l'éducation prioritaire.

Enfin, nous allons donner plus de moyens au dispositif « Création en cours », c'est un dispositif de rési-

dences d'artistes, il y a aujourd'hui une centaine de résidences d'artistes dans des établissements scolaires, nous voulons porter ce nombre à 300 d'ici la fin du quinquennat. Voilà donc nos mesures pour ce premier axe, celui d'une école de l'égalité.

Nous voulons aussi l'émancipation individuelle et collective de tous les élèves. Emanciper, c'est d'abord pour nous instruire pour libérer des affres de l'ignorance. Seule richesse qui augmente pour chacun quand on la partage entre tous : le savoir en grandissant l'individu, grandit la société dans laquelle il vit.



NOUS ALLONS INSTAURER UN DROIT À LA SCOLARISATION DÈS 2 ANS

Il faut donc donner plus de temps, plus de temps pour acquérir et maîtriser les savoirs, plus de temps pour la réussite dans les apprentissages. Nous allons porter la scolarité obligatoire de 3 à 18 ans. Nous allons instaurer un droit à la scolarisation dès 2 ans. Nous allons revenir sur la contre réforme du bac pro en 3 ans pour redonner 4 années d'études à la voie professionnelle.

Nous allons restaurer la demi-journée de classe supprimée par la droite dans le premier degré. Nous allons créer un service public de soutien scolaire gratuit. Dans le même temps, nous redonnerons aux disciplines toute leur place au collège et au lycée puisque les contre réformes Chatel et Vallaud-Belkacem du lycée et du collège ont pris aux disciplines et les ont mises en concurrence. Nous allons redonner ce temps aux disciplines.

Nous allons aussi refondre la formation initiale et continue des enseignants afin de leur garantir l'acquisition d'une culture pédagogique riche et diversifiée qui va leur permettre de faire face à la diversité des situations pédagogiques et éducatives auxquelles ils sont confrontés tout au long de leur carrière, d'une classe à l'autre. Au cours même de l'année, car et c'est le propre des élèves, les élèves changent et évoluent, il faut que les professeurs soient en mesure de s'adapter.

Emanciper, c'est aussi qualifier. Car la qualification est la garantie d'une maîtrise professionnelle. La qualification est reconnue par les conventions collectives. Elle est source de droits sociaux. A l'heure de l'inversion de la hiérarchie des normes, elle est un des fondements de la république sociale que nous voulons bâtir. Pour faire face aux évolutions du système productif, il nous faut élever le niveau général de la qualification pour engager aussi la transition écologique de notre économie.



NOUS VOULONS CONSTRUIRE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DANS LES DÉSERTS D'ÉCOLES PUBLIQUES

Nous voulons développer la voie professionnelle en ouvrant par exemple un lycée des métiers maritimes dans chaque département littoral et d'Outre-mer. En garantissant sur le territoire – alors que nombre de lycées professionnels ont été fermés ces dernières années –, un maillage fin de lycées polytechniques qui prépareraient aux diplômes du CAP au BTS. Nous voulons refondre la voie technologique pour offrir une palette diversifiée de spécialisation de haut niveau.

Emanciper, c'est instruire, qualifier et c'est enfin libérer l'individu de toutes formes d'influence. La laïcité et la neutralité sont ainsi placées au cœur de notre projet éducatif. Nous voulons abroger le Concordat d'Alsace-Moselle, en tout cas ces dispositions religieuses, ainsi que les dispositifs en outremer. Nous voulons faire advenir le principe fonds publics à l'école publique, nous allons donc revenir sur la loi Carle, la loi Debré, la loi Rocard. Nous voulons construire des établissements publics dans les déserts d'écoles publiques pour permettre aux familles un véritable choix.

L'école doit aujourd'hui faire face à une nouvelle forme de prosélytisme, c'est celui de l'idéologie marchande et managériale. Nous la débarrasserons donc des lobbyings qui tentent de s'y immiscer en mettant immédiatement fin au partenariat entre le ministère de l'Éducation nationale et le Medef, en mettant fin au partenariat entre le rectorat de Créteil et Teach for France, et nous allons engager un audit citoyen des partenariats de l'Éducation nationale auquel nous allons bien évidemment convier les parents d'élèves à participer.

Notre projet de l'école de l'égalité et de l'école de l'émancipation est enfin un projet qui consiste à faire de l'école un lieu où il fait bon apprendre. A cette fin, nous recruterons 60 000 enseignants pour diminuer le nombre moyen d'élèves par classe, en particulier dans l'éducation prioritaire, où nous nous donnons pour objectif de parvenir à 20 élèves par classe en maternelle, au primaire, au collège, au lycée professionnel et technologique – car j'intègre les lycées dans la carte de l'éducation prioritaire –, 25 élèves par classe dans les lycées généraux de l'éducation prioritaire.

Nous allons garantir une pause méridienne d'1h30, afin de permettre

une véritable coupure, un repas sans stress, tout simplement un moment de convivialité avec les copains. Nous veillerons à ce qu'aucun enfant ne soit à plus de 30 minutes de transport de son établissement scolaire car le transport fatigue, en densifiant le maillage des établissements scolaires, en particulier dans les zones rurales. Nous allons engager un plan d'urgence pour la rénovation des locaux scolaires afin de mettre fin au scandale des écoles délabrées, évidemment je pense aux écoles des quartiers nords de Marseille, mais malheureusement, dans bien d'autres endroits de notre pays, les conditions matérielles sont considérablement dégradées.

Nous allons recruter 8000 CPE, ils garantiront la présence d'au moins 1 CPE à temps plein dans chaque collège du pays. Nous allons recruter 6 000 médecins, infirmiers, et psychologues scolaires afin d'assurer un suivi individualisé de l'ensemble des élèves et nous allons renforcer les équipes d'AED en particulier dans les établissements de l'éducation prioritaire. Je tiens à saluer le fait que vous ayez accueilli ce matin des élèves et parents d'élèves du lycée Suger. Je dois dire que les enseignants ont fait grève dans ce lycée en septembre pendant deux semaines soutenus par les parents d'élèves pour alerter sur les conditions et les violences auxquelles ils étaient confrontés. On ne les a pas entendus. Il faut entendre la fonction de lanceurs d'alerte des enseignants aujourd'hui.

Enfin, l'école où il fait bon apprendre, c'est une école dans laquelle est respecté l'article 3 de la Convention internationale des droits de l'enfant qui garantit la protection des enfants scolarisés et de leur famille même s'ils sont sans papiers. Nous faisons de ce principe l'un de ceux qui guident notre programme éducatif.



Nous, qui voulons passer à la VI^e République, nous fondons notre projet politique sur l'implication citoyenne. L'école que nous appelons de nos vœux doit être à la fois le lieu de l'apprentissage de la citoyenneté, mais aussi le lieu de l'exercice de droits nouveaux et notamment pour les parents d'élèves. A cette fin, nous créerons un statut de parent délégué donnant droit à la formation et à un congé de représentation opposable à l'employeur afin de permettre aux parents délégués disposant désormais du temps pour le faire de prendre en charge les revendications d'intérêt général au sein des établissements.

A cette fin, nous rendrons effectif l'aménagement d'espaces parents animés par les parents d'élèves délégués dans chaque établissement afin de permettre l'organisation des interventions des personnels médicaux sociaux, des psychologues de l'Education nationale, des personnels de vie scolaire afin de favoriser la continuité éducative entre famille et école. La création du statut de parent d'élève délégué sera l'occasion de préciser le champ d'intervention des parents d'élèves, les questions pédagogiques devant

demeurées de façon exclusive la prérogative des professionnels de l'éducation.

Pour conclure, notre projet éducatif s'encastre dans notre projet politique. En permettant l'élévation générale du niveau de qualification, l'école participera de la transition écologique que nous voulons engager. En éduquant à une citoyenneté enrichie de nouveaux droits, elle prendra sa part à la refondation démocratique de nos institutions. En s'instituant comme le creuset du peuple en formation, comme un espace de coopération et non de



L'ÉCOLE PARTICIPERA À LA FORMATION D'UN ESPRIT DE PAIX ET DE FRATERNITÉ

compétition, l'école participera à la formation d'un esprit de paix et de fraternité alors que notre société est traversée par de graves tensions. L'école commune prépare l'avenir en commun que nous décrivons dans notre programme politique.

QUATRIÈME INTERVENTION

GUY GEOFFROY

REPRÉSENTANT FRANÇOIS FILLON

Il est important dans cette campagne, que les programmes puissent être clarifiés. L'idée n'est pas de reprendre l'entièreté du programme éducatif de François Fillon. Il s'agit bien plus ici de donner la substance, les principes fondateurs et les lignes directrices du projet.

Il y a un constat qui interroge. Celui de la difficulté de l'école à faire réussir tous les élèves. Ce constat est partagé par tous les acteurs, avec 100 000 jeunes en échec scolaire. Cette réalité doit être confrontée à une autre. Si l'on regarde les chiffres dans leurs valeurs bruts, l'école n'a jamais eu autant de moyens, en personnels, en établissements. Et pourtant, elle ne fait pas réussir tout le monde. Il y a donc quelque chose qui ne va pas.

Aussi, il faut une feuille de route, avec à l'esprit que rien ne doit conduire à une énième réforme, à une énième loi. Le matériau existe déjà, mais il n'y a pas besoin de grands mots. Il faut donc trouver la place de l'école dans notre société. Elle s'est banalisée, au point qu'elle ne soit plus protégée et soit aux prises avec les tourments de la société.

Il faut donc trouver une nouvelle autorité de l'école au sein de la société. L'autorité, pas l'autoritarisme, mais l'autorité du maître, de l'école. Il faut parier sur la liberté pour atteindre cela. Liberté des enseignants par la liberté pédagogique. Plus d'autonomie dans un cadre national. Il faudra poser la question du statut particulier des écoles



maternelles et primaires comme cela existe déjà pour les collèges et les lycées.



TROUVER UNE NOUVELLE AUTORITÉ DE L'ÉCOLE AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ

Il faut mettre tous les moyens sur les fondamentaux, commencer l'école plus tôt, dès 5 ans et non plus à 6 ans. Le rattrapage du temps perdu au collège et au lycée est difficile. Il faut mieux configurer les moyens pour que chaque enfant ait les fondamentaux. Il faut la maîtrise des fondamentaux.

Dans le même esprit, il faut mettre un soin particulier à l'enseignement professionnel pour lui donner toute



sa place dans le parcours scolaire. Il faut rapprocher l'enseignement professionnel de l'apprentissage. Dès le plus jeune âge au collège, il faut pouvoir avoir des moments de découverte des métiers, notamment pour une meilleure orientation.

Il faut une meilleure adéquation entre ce qui doit rester national et ce qui est inévitablement, sur le terrain, différencié. Une même école pour tous, mais une école adaptée à chacun. Plus facile à dire qu'à faire mais il s'agit là de l'autonomie des établissements, de la liberté donnée aux chefs d'établissements et leurs équipes, d'utiliser les moyens mis à leur dispo-

”

IL FAUT QUE LE DIALOGUE ENTRE PARENTS ET ENSEIGNANTS SOIT PLUS FORT

sition et une vision plus fine de ces moyens.

Sur les enseignants, on ne peut limiter à la question quantitative des moyens. Il faut donc réfléchir à l'autorité du maître, son statut au regard de la société. Il faut des enseignants formés à la liberté de transmission de leur savoir, avec une rémunération qui soit mieux reconnue.

Sur les parents, toute l'école vous concerne, et votre liberté doit être reconnue. Nous sommes en parfaite distinction sur ce point, la liberté d'inscription des élèves là où les parents le souhaitent. Il faut que le dialogue entre parents et enseignants soit plus fort, pour que les parents puissent bien remplir leur rôle de parents, que l'école ne peut faire à leur place. Le partage d'information est important, le suivi plus fin par les parents des résultats des enfants, dans le cadre d'une autonomie responsable.

Enfin, il faut que la loi sur le handicap de 2005 soit mise en œuvre totalement. Il faut encore progresser.